

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE VÉHICULE

1. Coordonnées de l'entreprise :

• Raison sociale : 2nd Drive, SASU

· Site Web: www.2ndDrive.fr

· Siren: 940 631 757

• Adresse : 2 square François Couperin

Assurance : Dif Assurance (tiers)

• Caution : 2000 € sauf assurance complémentaire

2. Objet:

 Location de véhicules entre 2nd Drive (Loueur) et Locataire.

3. Conditions de location :

· Âge minimum : 21 ans (25 selon véhicule)

· Permis valide (2 ans minimum)

• Pièce identité et moyen paiement requis

• Respect strict du Code de la route

· Vérification solvabilité du locataire possible

4. Prise en charge & restitution :

- Véhicule rendu ponctuellement, propre, plein carburant
- État des lieux obligatoire avant et après
- Retard : facturé 20 €/heure
- Restitution caution sous 30 jours maximum
- Frais immobilisation véhicule si indisponibilité due à sinistre imputable au locataire

5. Utilisation du véhicule :

Réservée exclusivement au locataire (sauf accord écrit préalable)

Interdit: alcool, stupéfiants, transport rémunéré, souslocation, compétitions, matières dangereuses Toute modification véhicule strictement interdite Interdiction stricte de sortie du territoire national sauf accord écrit

6. Assurance & responsabilité :

- Assurance tiers (dommages causés aux tiers uniquement)
- Franchise à charge locataire si accident responsable ou sans tiers identifié
- Accident fautif: frais réparation + caution à charge intégrale du locataire
- Vol, perte clés, bris glace, incendie non couverts, charge locataire
- Locataire responsable des dommages indirects et frais d'immobilisation

7. Kilométrage & dépassement :

Kilométrage inclus fixé dans le contrat Dépassement facturé à 0,75 €/km

8. Option réduction franchise :

· Option payante disponible sur demande

9. Frais non-conformité à la restitution :

• Carburant/recharge électrique insuffisant : 50 € + coût

Nettoyage insuffisant : 50 € + supplément éventuel

• Tabac : 100 €

• Dégâts intérieurs : 100 € + coût des réparations

10. Frais livraison & restitution :

Aéroport Orly : 40 € Aéroport CDG : 60 € Gares Paris intramuros : 40 €

Autres lieux : 2,50 €/km depuis entreprise

11. État des lieux :

Effectué avant/après location, anomalies facturées

12. Paiement franchise:

Franchise payable avant réparation en cas de sinistre

13. Exclusions garantie:

Panne sèche/batterie vide : 150 € + frais remorquage Conduite sous alcool/stupéfiants : aucune couverture Dommages intentionnels ou négligence grave Véhicule loué, vol, incendie : intégralement à charge locataire

Utilisation véhicule non conforme aux conditions prévues

14. Amendes & contraventions:

Responsabilité du locataire Frais administratif 20 € par amende Informations transmises aux autorités compétentes

15. Résiliation :

Le Loueur peut résilier immédiatement le contrat en cas de manquement grave du locataire aux présentes conditions

16. Litiges:

Droit français applicable

Tribunal compétent : siège social du loueur

